



VACANCE DE POSTE

L'Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre engage un salarié (m/f) à tâche manuelle à durée indéterminée et à tâche complète (100%) pour les besoins du service technique communal - service « Atelier ».

Un salarié à tâche artisanale

Conditions particulières pour le poste:

- permis de conduire B
- permanences à assurer
- expérience dans les travaux de jardinage serait un atout

Le futur collaborateur (m/f) sera rémunéré selon le **groupe de salaire C** – salarié à tâche artisanale conformément à la convention collective des salariés de l'État.

Tous les intéressés sont invités à adresser leur demande de candidature au collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre (B.P. 39 L-9001 Ettelbruck) **pour le 27 juin 2025 au plus tard** accompagnée des pièces suivantes :

- lettre de candidature avec engagement de la part du candidat de remplir toutes les tâches lui confiées et délai de préavis
- curriculum vitae détaillé avec une photo récente
- extrait récent du casier judiciaire n°3
- copie de la carte d'identité ou du passeport
- copie des certificats de formation et d'études
- copie du permis de conduire
- certificat médical attestant l'aptitude de pouvoir exercer des tâches manuelles au sein du service technique communal

Les demandes incomplètes ou ne correspondant pas au profil requis ne seront pas prises en considération.

Des informations supplémentaires peuvent être consultées auprès du service technique communal (Mme Klein tél. 26 81 06 51 1).

Erpeldange-sur-Sûre, le 7 juin 2025

Le collège des bourgmestre et échevins
Claude Gleis, Bourgmestre
Léa Schaeffer, Échevine
Frank Kuffer, Échevin